

Rapport au travail et stratégies syndicales dans l'économie des plateformes : enquête auprès de livreurs à deux-roues en Italie

Cristina NIZZOLI¹

Cet article présente les résultats d'une enquête qualitative menée en Italie auprès de livreurs à deux-roues opérant pour des plateformes de livraison de repas, ainsi que d'acteurs de la sphère syndicale. L'attention a été portée sur deux groupes de livreurs : ceux qui adhèrent à une organisation syndicale traditionnelle, la Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL, Confédération générale italienne du travail) et ceux qui militent au sein du collectif auto-organisé Riders Union Bologne (RUB). Après une analyse des effets du fonctionnement des plateformes sur la manière dont les travailleurs appréhendent, analysent, voire critiquent leur travail, cet article participe au débat sur le renouveau du syndicalisme en montrant les stratégies déployées sur le plan local par des militants et des syndicalistes italiens.

L'essor de l'économie des plateformes a suscité des débats qui traversent différents espaces, qui vont de la sphère de la recherche à celle des décideurs publics en passant par des débats publics plus larges. L'attention est alors portée sur les régulateurs nationaux ou européens en matière de fiscalité, de concurrence, de protection sociale (Dirringer, 2021) ou encore de protection des consommateurs (Culot *et al.*, 2019). Dans un modèle économique où les plateformes numériques font office d'intermédiaires entre les clients et les prestataires de services (les travailleurs et travailleuses), le

1. Chercheure à l'Ires. Cette étude s'inscrit dans un processus de recherche plus large ayant reçu le financement de la Dares et de la Drees. Coordonné par Josépha Dirringer, le projet de recherche Transformations sociales et économie du numérique (TransSEN) a été mené par une équipe pluridisciplinaire de juristes (Iode, Université de Rennes 1 ; CEJSCO, Université de Reims), d'économistes (Laboratoire Regards, Université de Reims) et de sociologues (Ires). Le rapport final peut être consulté ici : <https://bit.ly/3DB4wvv>.

travail fait l'objet d'importantes réflexions. Tout d'abord grâce aux analyses sur la relation entre travail salarié et indépendant (Abdelnour, Bernard, 2018), ainsi que sur les droits qui s'ouvrent aux travailleurs et travailleuses selon leur statut d'emploi. Dans ce contexte, les études sur le rapport au travail des personnes qui opèrent pour les plateformes ont montré des tensions entre l'attachement au caractère indépendant du statut d'un côté et la critique, voire la remise en question des politiques des plateformes, de l'autre (Lebas, 2019 ; Jan, 2018 ; Mias, 2018). D'autres enquêtes se sont concentrées sur les mobilisations de ces travailleurs (Dufresne, 2021) en mettant parfois en avant la manière dont le répertoire d'action collective le plus traditionnel, la grève, est entravé par ce système économique mis en place par les plateformes (Nizzoli, 2021 ; Abdelnour, Bernard, 2020). Cet article s'inscrit dans le prolongement de ces recherches, avec l'objectif de participer au débat sur les transformations du syndicalisme (Ires, 2017). Plus précisément, il s'agit de dégager des pistes de réflexion pour comprendre ce que les plateformes et leur système économique font au travail et au syndicalisme, à travers l'analyse des résultats d'une enquête menée en Italie auprès de livreurs à deux-roues opérant pour des plateformes de livraison de repas. Plus précisément l'attention a été portée sur deux groupes de livreurs : ceux qui adhèrent à une organisation syndicale traditionnelle, la *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* (CGIL, Confédération générale italienne du travail) et ceux qui militent au sein du collectif auto-organisé *Riders Union Bologna* (RUB). Notre étude est basée sur une approche sociologique localisée s'appuyant sur des données qualitatives (encadré 1).

Notre réflexion se décline à partir de deux axes :

1. le rapport au travail de ces travailleurs² et leur rapport à la sphère syndicale³ :

2. la façon dont les organisations syndicales et les collectifs auto-organisés s'adaptent, réagissent, s'organisent, sur le plan local, face à l'émergence de ces nouvelles catégories de travailleurs.

En comparant l'expérience de livreurs à deux-roues opérant dans les villes italiennes de Pavie et de Bologne, il s'agit dans un premier temps de rendre compte des effets du fonctionnement des plateformes (à un instant T et dans un territoire donné) sur la manière dont les travailleurs appréhendent, analysent voire critiquent leur travail. Ces effets doivent être mis en lien avec les trajectoires des livreurs : un étudiant qui envisage une carrière professionnelle dans un domaine très qualifié n'aura pas le même rapport au travail de livreur qu'un travailleur précaire faiblement diplômé.

2. L'emploi du masculin pluriel sert à désigner une majorité d'hommes.

3. Par « sphère syndicale », on entend les organisations syndicales traditionnelles, ainsi que les collectifs auto-organisés de travailleurs nombreux dans le secteur.

Un autre élément à prendre en compte a trait à l'ancienneté du processus de précarisation de l'emploi et du travail dans un pays comme l'Italie, où on assiste à une explosion de l'emploi atypique dès le milieu des années 1990 (Pignoni, 2005). Cette précarisation a été accompagnée de l'affaiblissement des protections sociales liées à l'emploi et a forgé de nouveaux repères pour celles et ceux qui ont fait leur entrée dans le marché du travail dans les années 2000. Nous le verrons, la précarité des situations de travail ainsi que l'affaiblissement de tout ce qui a trait à la protection sociale ont été intériorisés par les nouvelles générations : ils se normalisent.

Les politiques et le fonctionnement des plateformes, les trajectoires des livreurs dans un contexte d'emploi précarisé depuis plusieurs décennies sont indispensables pour saisir la manière dont se construit le rapport au travail des livreurs à deux-roues italiens (I). Il s'agit dans un deuxième temps

Encadré

Les apports d'une approche sociologique localisée

Le corpus de l'enquête menée dans le cadre du projet de recherche Transformations sociales et économie du numérique (TransSEN), et sur laquelle repose cet article, est composé d'entretiens menés auprès de livreurs à deux-roues italiens adhérents d'un syndicat ou militants d'un collectif auto-organisé. En effet, depuis l'arrivée des plateformes de livraison de repas, plusieurs collectifs se sont créés (Tassinari, Maccarrone, 2017). Souvent d'inspiration autonome, ils partagent une certaine réticence vis-à-vis du syndicalisme traditionnel dont les pratiques sont considérées comme « trop bureaucratisées » (Tassinari, Maccarrone, 2018), même si au niveau local des collaborations peuvent émerger par périodes et sur des aspects précis. S'agissant d'une recherche sur le syndicalisme et les travailleurs de plateforme, il nous a paru fondamental d'intégrer l'expérience de l'un de ces collectifs à notre questionnement.

Le travail de terrain a eu lieu au mois d'octobre 2019 à Pavie et Bologne, deux villes d'Italie septentrionale, où nous avons interviewé des livreurs, des militants de RUB, ainsi que des syndicalistes de la Fédération italienne des travailleurs des transports, la FILT-CGIL. Les entretiens, au nombre de 10¹, ont duré entre deux et trois heures et ont porté sur la trajectoire, le rapport au travail, à la mobilisation et au syndicalisme des enquêtés. Sur le plan méthodologique et épistémologique, étant donné la rapidité avec laquelle les plateformes modifient leurs politiques de gestion des rapports avec les livreurs, le fonctionnement des plateformes tel que présenté dans ce papier doit être considéré comme un élément contextuel de l'enquête et non pas comme un apport de connaissances sur les évolutions de ce secteur d'activité.

1. Ce chiffre comprend des syndicalistes de la fédération des transports de la CGIL dont les récits ont servi à comprendre l'activité globale de la fédération dans son ensemble, sans pour autant faire l'objet d'une exploitation systématique dans ce papier.

de poser les bases pour comprendre comment le syndicat se présente à ces travailleurs. L'analyse porte alors sur les pratiques et les stratégies syndicales telles qu'elles se déploient dans des contextes très spécifiques et localisés : au sein de RUB à Bologne et au sein de la fédération CGIL qui s'occupe des livreurs dans la ville de Pavie (II).

I. Ce que les plateformes font au travail

Les livreurs à deux-roues qui travaillent pour des plateformes de livraison de repas sont des travailleurs précaires. Faiblement protégés par le droit du travail, ils sont confrontés à des conditions de travail pénibles (exposition au froid, aux intempéries, aux accidents de la route) (Jan, 2018), opèrent de manière isolée avec des rémunérations très aléatoires. Néanmoins, le travail est souvent décrit par les personnes concernées comme plus intéressant par rapport à d'autres « boulots » précaires. Par exemple, il échapperait au stigmate négatif du travail « chez MacDo » (Lebas, 2019), socialement considéré comme peu valorisé (Pinto *et al.*, 2000), apanage des jeunes issus du « prolétariat des services » (Pinto, 2014). Par ailleurs, surtout dans les premiers temps, lorsque le travail de livreur était majoritairement occupé par des jeunes hommes blancs, l'aspect sportif du métier avait été repéré comme un élément central de l'engagement dans un secteur qui permettait de « valoriser certaines aptitudes physiques » (Jan, 2018).

Le secteur de la livraison de repas évolue très rapidement aussi bien du point de vue de la composition de sa main-d'œuvre (de plus en plus de travailleurs pauvres dont la frange la plus dominée est représentée par les immigrés sans-papiers) que de sa politique de rémunération. Sur les terrains de l'enquête, la comparaison entre Pavie (71 000 habitants) et Bologne (392 000 habitants) permet de dévoiler des facteurs importants pour la compréhension des pratiques des plateformes. Le fait que, au moment de l'enquête, les deux villes se trouvent à deux stades différents – avec des plateformes de livraison de repas internationales arrivées depuis très peu de temps à Pavie (mars 2019) et depuis plus longtemps à Bologne (mai 2017) – est un élément central. Cela nous permet de mesurer les effets des politiques des plateformes sur le rapport au travail des livreurs à différents moments, tout en gardant à l'esprit qu'on est dans des contextes marqués par la tendance à revoir progressivement à la baisse le niveau de rémunération des livreurs. Relativement avantageuses dans un premier temps, afin d'attirer des livreurs (cas de Pavie au moment de notre terrain), les rémunérations tendent à baisser dans un deuxième temps sous la pression de la concurrence due à l'arrivée de nouvelles plateformes et de la

hausse du nombre de livreurs, de surcroît de plus en plus précarisés ⁴ (cas de Bologne).

Livreur à Bologne, Luca raconte : « Deliveroo est arrivée en mai 2017, (...) le changement a été progressif et toujours en pire. » Si au début il y avait un montant fixe par heure auquel il fallait rajouter un euro pour chaque livraison, avec le temps la norme est devenue celle de la rémunération à la pièce. Au moment de l'entretien, Luca est payé 3,60 euros brut par livraison, dans un contexte où il n'arrive pas à cumuler plus de deux livraisons par heure en raison du périmètre de livraison qui a été récemment élargi. Un deuxième enquêté, Mauro, lui aussi livreur à Bologne, met l'accent sur les fournitures : « Au début, ils donnent du matériel (ils le font payer !) et avec le temps ils baissent les fournitures. »

Or, la baisse des rémunérations a aussi d'importants effets sur les conditions de travail des livreurs, surtout sur les cadences qui deviennent de plus en plus élevées avec une concurrence exacerbée entre livreurs.

« Pour essayer de gagner le plus possible, étant donné que je bosse à vélo, j'essaie d'accepter toutes les petites livraisons, celles qui sont moins payées mais qui au moins sont plus proches en termes de distance (...). Me dépêcher beaucoup à vélo, en plein hiver... [je trouve ça dur], plusieurs fois j'ai été obligé de travailler malade (...); en plus (...), il y a une vraie misère relationnelle ⁵. »

« Si je devais faire une comparaison par rapport au début (...), sans aucun doute je dirais que ce qui a le plus impacté mon travail, ça a été l'aggravation des conditions [de travail] : maintenant c'est beaucoup plus dur, on travaille beaucoup plus pour gagner moins. Si je pense à la situation d'il y a deux ans lorsque j'ai commencé : je faisais moins de livraisons, je travaillais un petit peu moins, mais j'arrivais à gagner considérablement plus ⁶. » La situation est différente à Pavie où les livreurs se voient appliquer une rémunération horaire. Carlo livre depuis quelques mois avec sa voiture :

« Si aujourd'hui j'ai une livraison à 5 euros pendant une heure de travail, Deliveroo doit me donner ce qui reste pour arriver à 7,5 euros. Si je travaille trois heures et que je ne gagne que 15 euros, Deliveroo doit me donner la différence pour arriver à 21,5 euros ⁷. » Par ailleurs, à Pavie, le périmètre géographique de livraison demeure réduit par rapport à Bologne et les livreurs ne sont pas très nombreux ⁸, ce qui rend (encore) possible de s'organiser pour planifier le travail en profitant aussi d'une certaine flexibilité :

4. Une même tendance est observée dans le secteur des chauffeurs des plateformes numériques. Pour plus de détails sur le fonctionnement des plateformes de livraison de repas et sur les mécanismes de rémunération, voir Jan (2018).

5. Entretien de l'autrice avec Mauro, 29 octobre 2019, Bologne.

6. Entretien de l'autrice avec Luca, 28 octobre 2019, Bologne.

7. Entretien de l'autrice avec Carlo, 23 octobre 2019, Pavie.

8. D'après le responsable régional CGIL à Pavie, entre 70 et 80 livreurs y travaillent pour Deliveroo. D'après un militant de RUB, le nombre de livreurs de Bologne est compris entre 150 et 200. Bien qu'il s'agisse d'estimations des enquêtés, elles permettent néanmoins d'avoir un aperçu de la différence entre les deux situations.

« Samedi et dimanche je travaille, [mais] pas le mardi d'habitude ... qui est mon jour de libre. Après... samedi, dimanche et lundi de 12 heures 14 heures et parfois l'après-midi du samedi et du dimanche. Le gros des livraisons, c'est le week-end. Là, par exemple, tu sais pourquoi je viens de prendre une heure ? Parce qu'à 21 heures je veux voir le match de l'Inter Milan, je réorganise ma journée. Je mange à 21 heures, je travaille entre 19 heures et 21 heures et après si jamais il ne pleut pas je peux même faire le dernier créneau [après le match] ⁹. »

À Pavie, beaucoup de livreurs se connaissent et la plateforme WhatsApp est très utilisée pour « échanger les heures », ce qui leur permet d'avoir une certaine marge de manœuvre en matière d'organisation du travail. En revanche, les livreurs bolognais, ayant utilisé ce moyen aux débuts de leur expérience, affirment dans les entretiens que cela n'est plus possible à cause du nombre plus important de livreurs.

L'enquête montre ainsi que les politiques des plateformes affectent aussi bien les conditions de travail que son organisation (Tassinari, Maccarrone, 2020) avec des marges de manœuvre qui se réduisent de plus en plus à mesure de l'expansion des plateformes. Or, ces facteurs sont indispensables pour comprendre le rapport au travail de ces travailleurs précaires (quel sens donnent-ils au travail ? Pensent-ils rester dans ce métier ? Combien de temps ?) et ils doivent être mis en lien avec la trajectoire des acteurs. En effet, à côté des caractéristiques spécifiques du contexte, le niveau d'études, l'âge et le type de trajectoire se doivent d'être mobilisés pour comprendre le rapport au travail et, comme on le verra plus tard, le rapport à la sphère syndicale et militante.

II. Des rapports variés au travail de livreur, selon les perspectives professionnelles et le rapport au militantisme

Les trajectoires des enquêtés sont présentées dans le tableau 1, qui nous renseigne sur leurs âge, origines, niveau de diplôme, rapport à la famille, situation de travail, engagement syndical et ou militant.

L'échantillon ne se veut pas représentatif de la situation des livreurs de repas italiens, en raison d'une part du faible nombre de livreurs et d'autre part de sa composition. Nous avons en effet sélectionné des livreurs ayant des liens avec la sphère syndicale, fortement investis auprès de Riders Union Bologne ou adhérents à la fédération FILT-CGIL de Pavie. Néanmoins, l'analyse fine des récits et des trajectoires nous renseigne sur les différentes formes que le rapport au travail peut prendre dans un tel secteur d'activité.

9. Entretien de l'autrice avec Roberto, 22 octobre 2019, Pavie.

Tableau 1. Profil des livreurs rencontrés dans le cadre de l'enquête

	Âge et Origine	Diplôme et rapport à la famille	Travail	Sphère syndicale/militante
Bologne	Luca (étudiant) 25 ans, né en Sicile	Licence en histoire, termine son master en sciences historiques à Bologne. Il envisage de continuer en doctorat.	Depuis 2 ans chez Deliveroo (sa seule source de revenu au moment de l'entretien).	Militant au sein d'un syndicat étudiant lié à la CGIL depuis le lycée et ensuite lors de sa licence. Fondateur RUB.
	Mauro (étudiant) 26 ans, né à Rome	Licence à Rome en sciences politiques. Master à Bologne en sociologie (boursier). Il souhaite s'inscrire en doctorat. Son père travaille dans un aéroport (manutention avions), sa mère est employée de banque. Il ne parle pas politique en famille.	Depuis 2 ans il est livreur à vélo (Glovo et ensuite Deliveroo). Il arrive à gagner entre 300 et 450 euros/mois. Il travaille aussi au noir (télé-marketing).	Militant au sein d'un centre social ¹ d'abord à Rome puis à Bologne. Fondateur RUB.
	Giovanni (étudiant) 27 ans, né dans les Marches	Licence d'anthropologie. Il vient de quitter son travail de livreur pour emménager à Florence où il commence un doctorat en sociologie à l'École normale supérieure.	Il commence à livrer d'abord avec Glovo et ensuite avec SGNAM, plateforme bolognaise signataire de la Charte de Bologne.	Il milite pendant ses études (centres sociaux et Arci ²). Militant RUB.
Pavie	Carlo (travailleur) 36 ans, né à Pavie	Issu des classes populaires (bac pro métallurgie). Père maçon immigré sicilien et mère femme au foyer.	Après le bac, il travaille dans une usine de la métallurgie et enchaîne ensuite les petits boulots parfois au noir.	Il adhère à la CGIL pour avoir un numéro de SIRET et accès à un expert-comptable.
	Roberto (étudiant) 31 ans, né à Pavie	Après sa licence en philosophie, il termine un master. Père artiste, mère qui a retrouvé un travail depuis 2 ans. Il habite chez ses parents.	Livreur est son premier travail (Deliveroo). Il souhaite rester le temps de mettre de côté de l'argent pour ses projets.	Il adhère à la CGIL pour avoir un numéro de SIRET et accès à un expert-comptable.
	Paolo (travailleur) 61 ans, né à Brindisi	DEA en sciences statistiques à Brindisi. Célibataire avec un fils qu'il ne voit plus.	D'abord programmeur, ensuite manager marketing jusqu'à ses 48 ans lorsqu'il se retrouve au chômage.	Après avoir atteint les 5000 euros en trois mois, il s'adresse à la CGIL pour ouvrir son numéro de SIRET. Il n'a jamais adhéré à un syndicat avant.

1. Autogérés (CSA) et parfois occupés, les centres sociaux sont des lieux où des personnes, habituellement des jeunes, organisent des activités pour se fournir des services tout en témoignant leur résistance au libéralisme marchand et leur aspiration à un mode de vie alternatif.

2. L'Arci est une association de promotion sociale et culturelle née de la gauche antifasciste italienne en 1957 : <https://www.arci.it/chi-siamo/storia/>.

II.1. Un rapport au travail façonné par la précarité

Tout d’abord, même si des rapports au travail différents émergent de notre analyse, globalement le travail de livreur est perçu comme un travail temporaire par les enquêtés que nous avons rencontrés. Pour les livreurs étudiants, il s’agit d’une évidence et tous relatent avoir d’autres projets pour le futur. Luca, 25 ans, termine son master en sciences historiques à Bologne après une licence d’histoire à Florence. Il fait partie d’une fratrie de trois enfants, tous très diplômés, et déclare avoir toujours parlé politique avec ses parents. Son père, qui a été inscrit au Parti communiste italien, est aujourd’hui employé dans une Azienda Sanitaria Locale (ASL, entreprise locale de santé), alors que sa mère, auxiliaire de vie dans un hôpital, est « militante » Arci (tableau 1). Il travaille depuis deux ans avec Deliveroo qui est sa seule source de revenu au moment de l’entretien. Comme tous les autres livreurs rencontrés à Bologne, il n’a pas de statut d’indépendant¹⁰. Au sujet de son travail de livreur, il déclare :

« Alors, pour moi, forcément, il s’agit d’un travail temporaire : je suis étudiant, je termine mon master et je vais prendre une autre voie. Mais je défie n’importe qui, ayant une perspective complètement différente, les travailleurs qui n’ont pas fait d’études (...), ils vont préférer la logistique plutôt que de rester ici trop longtemps ! »

Pour Carlo, la situation est plus nuancée. Âgé de 36 ans au moment de l’entretien, issu des classes populaires, Carlo a un bac pro métallurgie et a évolué dans un marché du travail fortement marqué par la précarité. Dans son récit, il met en avant les avantages que représente pour lui le fait de travailler sans contrainte d’horaires et en tant qu’indépendant. Le travail de livreur lui permet par ailleurs d’échapper au manque de considération et au mépris qu’il a vécus précédemment lorsqu’il travaillait au noir ou avec un contrat d’apprentissage (statut d’emploi précaire avec une très faible protection sociale). Carlo est catégorique : grâce à ce nouveau travail, il considère gagner bien sa vie sans devoir rendre de comptes à un employeur.

« Chez Deliveroo, la question, ce n’est pas tellement les avantages d’être indépendant ou salarié. Ce qui est bien, c’est avant tout la flexibilité. C’est-à-dire que si ce matin, je me lève et je n’ai pas envie de travailler, personne ne m’appelle pour me dire : “Alors ! Tu dois venir au boulot !” » Néanmoins, il sait qu’il ne va pas rester longtemps, « le temps de mettre de côté un peu d’argent ».

10. Pour la loi italienne, lorsqu’un indépendant ne dépasse pas 5000 euros de chiffre d’affaires par an, il n’est pas obligé de se déclarer comme tel et d’avoir un numéro de SIRET. Au moment de l’enquête, aucun des livreurs interviewés à Bologne ne dépassait ce montant, ce qui leur permettait d’opérer avec un statut de « travail occasionnel » sans besoin de signer aucun contrat. Les livreurs de Pavie avaient en revanche tous un numéro de SIRET, ce qui montre qu’à Pavie fin 2019, il était possible de gagner relativement plus d’argent.

Paolo a un profil atypique et non représentatif des travailleurs du secteur. Néanmoins, l'analyse combinée de sa trajectoire et de son rapport au travail témoignent des entraves que la précarisation pose à la réintégration au sein du marché du travail formel à partir d'un certain âge. Le cadre offert par le travail de plateforme représente une échappatoire pour cet ancien programmeur resté au chômage. En effet, c'est à 48 ans que Paolo perd son emploi de manager marketing suite à la fermeture de son entreprise. Il travaille ensuite pendant quatre ans comme gardien de nuit pour essayer de réintégrer un travail en tant que programmeur pour une entreprise suisse, mais sans succès (« j'ai repris le travail de programmeur alors que j'étais déjà âgé, je n'ai pas réussi à tenir »). Au moment de l'entretien, Paolo travaille chez Deliveroo depuis un an et cumule 55 heures par semaine. Il travaille entre 11 et 22 heures avec une heure de pause de temps en temps et arrive à cumuler entre 20 et 22 livraisons par jour. Il considère ce travail comme sa dernière chance en raison de son âge (61 ans) qui l'exclut du marché du travail formel. Toutefois, il est conscient du fait qu'il ne pourra pas tenir longtemps en raison de l'effort physique et des conditions de travail. L'intériorisation de son exclusion du marché du travail explique le rapport positif qu'il entretient avec le travail de livreur :

Q. : « Après tout ce que tu viens de me raconter, je crois comprendre que livreur à vélo est l'un des boulots qui permet de gagner un peu bien sa vie actuellement... »

R. [interrompant la question] : « C'est le seul boulot qui me permet de gagner ma vie ¹¹ ! »

Si les livreurs-étudiants s'attardent beaucoup, dans leurs récits, sur les aspects négatifs et les contraintes de ce travail, dans les cas de Carlo et Paolo, on peut au contraire parler de rapport positif au travail, même si c'est pour des raisons différentes. Ce rapport se nourrit de l'intériorisation des règles d'un marché du travail précarisé. L'essor des emplois précaires au milieu des années 1990 (Pignoni, 2005) et le fait que la précarité soit progressivement devenue structurelle ont contribué à produire des nouveaux référentiels en termes de qualité du travail et de l'emploi. Autrement dit, dans le cas de Carlo, il faut questionner les points de repère qui caractérisent le vécu de ce trentenaire issu des classes populaires : des expériences de travail marquées par l'absence de protection sociale, mais aussi de reconnaissance et de considération (surtout lorsqu'il a travaillé dans le secteur informel). À cet égard, le récit de Paolo est aussi emblématique de la manière dont l'expérience de l'exclusion du marché du travail et de l'absence de protection sociale peut influencer le rapport au travail, ainsi que le regard porté sur le rôle de la protection sociale dans le contexte italien :

11. Entretien de l'autrice avec Paolo, 22 octobre 2019, Pavie.

« Si la protection sociale, c'est celle de l'INAIL [Institut national d'assurance contre les accidents du travail], ou ces trucs-là, ce n'est que des conneries ! Toutes ces choses-là en Italie, ce sont... L'État italien ne fait que nous tondre la laine sur le dos au maximum. Après, quand tu as [besoin] (...), c'est-à-dire que tant que tu paies des impôts tout va bien, mais dès que tu n'en paies plus parce que tu n'as plus de travail, pour l'État tu disparaissais, tu ne vaux plus rien.

Q. : Tu as touché le chômage ces dernières années ?

R. : Non, j'ai touché le chômage pendant quatre mois et c'est tout.

Q. : C'est tout ?

R. : C'est tout, et après l'État a disparu.

Q. : Tu as eu d'autres aides ?

R. : Non, rien du tout. Après, il a fallu se débrouiller pour tout (...). »

Les cas de ces deux livreurs montrent donc que livrer pour les plateformes digitales peut représenter une expérience de travail relativement favorable en fonction du contexte socio-économique dans lequel le travailleur évolue.

II.2. Rapport au travail et engagement syndical

L'enquête dévoile un autre élément qui, selon les cas, peut participer à façonner le rapport au travail : le militantisme et l'engagement syndical (tableaux 1 et 2). Ainsi, une partie des livreurs engagés au sein de RUB mettent en avant leur intérêt pour la création de dynamiques de mobilisation et de représentation de ces travailleurs précaires. À l'image des établis des années 1970 (Dressen, 1999), ces livreurs se sont engagés aussi pour pouvoir militer.

Giovanni a 25 ans et réside à Bologne pour ses études. Dans cette ville, il a obtenu une licence en anthropologie et, au moment de l'entretien, il vient de quitter son travail de livreur pour emménager à Florence où il commence un doctorat en sociologie à l'École normale supérieure. Ses parents l'ont aidé financièrement pendant sa licence et il a commencé à livrer vers la fin de son master, deux ans auparavant, d'abord avec Glovo et ensuite avec SGNAM, plateforme bolognaise qui embauche ses livreurs et qui est signataire de la Charte de Bologne (Nizzoli, 2021). Travaillant entre 20 et 22 heures par semaine, il gagne autours de 500 euros.

Giovanni milite à RUB depuis le début et son mémoire de master a porté sur les livreurs à deux-roues et l'expérience de ce syndicat indépendant.

Q. : « Quand tu as commencé en tant que livreur, tu pensais déjà faire une enquête là-dessus ?

R. : De faire une enquête, c'est une idée qui m'est venue après... Mais, militer, oui, puisqu'il s'agit d'un secteur intéressant de ce point de vue ¹². »

12. Entretien de l'autrice avec Giovanni, 29 octobre 2019, Bologne.

Mauro est aussi un militant de Riders Union Bologne. Après une licence de science politique à Rome, il obtient un master en sociologie à Bologne en tant que boursier. Il souhaite s'inscrire en doctorat pour mener une thèse sur les plateformes digitales et devenir chercheur. Depuis deux ans, il est livreur à vélo, d'abord avec Glovo et ensuite avec Deliveroo et il explique parvenir à gagner entre 300 et 450 euros par mois en travaillant entre 20 et 30 heures par semaine. Ayant été plusieurs fois malade en travaillant comme livreur, il a décidé de travailler depuis quelque temps au noir dans une entreprise de télémarketing. Pour ce travail, il est rémunéré 4 euros de l'heure. À propos de son travail de livreur, Mauro affirme :

« Je travaillais depuis peu, cela ne me paraissait pas un travail très intéressant... plutôt une opportunité pour créer de la mobilisation... »

De ce fait, le rapport au travail de ces livreurs bolognais peut être qualifié de militant au sens où ils travaillent en militant voire pour militer. Ceci s'explique aussi par leur expérience en dehors de la sphère professionnelle, souvent marquée par le militantisme au sein des centres sociaux ou des mouvements étudiants. De plus, pour certains, on peut faire l'hypothèse d'une influence de la sphère familiale sur leur engagement, bien que la socialisation étudiante les ayant conduits à intégrer différents réseaux militants (voir *infra*) au début de leurs études paraisse une piste à privilégier pour expliquer leur militantisme au sein de RUB.

Après avoir éclairci les différentes manières dont le rapport au travail s'exprime (en lien avec différents facteurs de socialisation et la trajectoire des acteurs), il s'agit de cerner le rapport à la sphère militante et syndicale. Ainsi, si les livreurs de Bologne nous apparaissent avant tout comme des militants, on rencontre une situation différente à Pavie où les livreurs qui adhèrent à la CGIL ont un rapport utilitariste à la sphère syndicale.

Roberto est né à Pavie. Au moment de l'entretien, il est en train de terminer un master en philosophie. Il habite chez ses parents, un père artiste qui a « des difficultés à travailler depuis la crise de 2008 » et une mère qui, à la suite d'une longue période de chômage, vient de retrouver un travail. Livreur est son premier travail et, avec la plateforme Deliveroo, il parvient à cumuler 50 heures par semaine. Cependant, il ne se voit pas rester longtemps dans le secteur, juste le temps de mettre de l'argent de côté, qu'il souhaite investir dans d'autres projets (musique et autres). Il a pris sa carte à la CGIL après avoir échangé avec Carlo qui lui a conseillé d'adhérer à ce syndicat pour avoir de l'aide pour créer son numéro de SIRET (statut d'autoentrepreneur) et pour avoir accès à l'expert-comptable du syndicat, beaucoup moins cher que les autres.

« Je suis inscrit à la CGIL... parce que, pour avoir une aide de l'expert-comptable, il faut être adhérent. Parce que de cette manière, l'expert-comptable nous coûte 150 euros tous les six mois, ce qui est très peu. »

Comme Roberto, Paolo et Carlo n'ont jamais milité. Leur adhésion à la CGIL s'explique par les aides que ce syndicat leur apporte dans le choix du statut d'auto-entrepreneur le plus avantageux, mais aussi en leur proposant des services d'expert-comptable à un moindre coût.

Or, si ces rapports différenciés au syndicalisme se nourrissent avant tout du rapport au travail des livreurs (dans un contexte où les ressorts de ce rapport sont aussi en lien avec les profils et les trajectoires des acteurs), c'est aussi du côté de l'organisation syndicale qu'il faut se pencher afin de répondre à la question suivante : comment le syndicat se présente-t-il à ces travailleurs ?

III. Collectifs autonomes et syndicats traditionnels : des stratégies de mobilisation distinctes

Nous l'avons vu, l'analyse du rapport au travail et à la sphère syndicale que nous avons menée permet d'identifier deux groupes de livreurs à deux-roues : les « militants-travailleurs » (RUB) et ceux ayant une vision utilitariste du syndicalisme (FILT-CGIL). Pour affiner la compréhension de la relation que ces travailleurs entretiennent avec la sphère syndicale, nous allons procéder en deux étapes. En premier lieu, en explicitant les rôles et le fonctionnement de ces deux organisations afin de mieux saisir le contexte dans lequel s'inscrivent les stratégies déployées par les deux militants syndicaux qui occupent une place de *leaders* au sein des deux terrains étudiés (III.1). Ainsi, dans un deuxième temps, à travers l'analyse des trajectoires et des récits de ces deux personnes, on essaie de saisir les facteurs permettant de comprendre quel type de syndicalisme se présente aux livreurs (III.2).

III.1. Les instruments déployés par le syndicalisme autonome et par le syndicalisme traditionnel

Riders Union Bologne naît en 2017. Les premières réunions du collectif ont lieu grâce à une poignée de militants qui parviennent à réunir quelques dizaines de livreurs pour échanger sur leurs conditions de travail, leur manque de couverture en cas d'accident ou encore les coûts qu'ils doivent supporter pour l'entretien de leur vélo. De premiers tractages sont organisés et, pour que les livreurs ne soient pas directement identifiés comme travailleurs mobilisés, les militants tractent directement devant les restaurants, alors que les livreurs distribuent les tracts de manière plus discrète auprès de leurs collègues. Vouloir protéger les livreurs d'éventuelles représailles de la part des plateformes, tel est l'objectif des militants de RUB qui déploient une stratégie qui témoigne d'une caractéristique fondamentale de ce collectif : la présence de militants qui ne travaillent pas dans le secteur.

En effet, le noyau de RUB est composé d'une dizaine de militants dont les plus investis sont aussi des chercheurs et/ou étudiants en sciences sociales. Bien qu'une partie d'entre eux déclare parler politique en famille ou être issus d'une famille dont l'un des parents a été ou est engagé politiquement, la piste à privilégier pour expliquer leur entrée dans le militantisme est celle d'une politisation suite à une socialisation militante lors de leurs études universitaires. En effet, tous ont commencé à militer aux débuts de leurs études, que ce soit au sein du mouvement étudiant, des collectifs pour la défense du droit au logement, ou encore pour les droits des migrants.

Le recours à la médiatisation, ainsi qu'à des registres de mobilisation dont l'objectif est de se rendre visibles auprès de l'opinion publique caractérisent les pratiques de ces militants. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que sur le plan juridique, RUB ne peut représenter les livreurs dans aucune instance représentative, c'est pourquoi s'adresser à l'opinion publique devient un levier pour se légitimer auprès des pouvoirs publics. C'est dans ce contexte que s'inscrit le rôle de RUB, notamment lors de la négociation de la Charte de Bologne, mais aussi dans les négociations qui ont lieu au niveau national en 2019 (Nizzoli, 2021).

Concernant la CGIL, sa stratégie au plan national a surtout consisté à jouer son rôle traditionnel dans la négociation de la convention collective du secteur de la logistique et des transports. C'est ainsi qu'en 2018, la CGIL a signé, avec les deux autres plus grandes organisations syndicales italiennes, un texte qui intégrait pour la première fois les livreurs à deux-roues dans une convention collective nationale. Dans cet accord, une durée maximale du travail à 39 heures par semaine est définie, ainsi que l'obligation pour les employeurs de doter les coursiers de systèmes de protection. Néanmoins, les plateformes de livraison les plus importantes n'ont pas signé ce texte, qui ne couvre de fait que très peu de livreurs de repas.

III.2. Des militants au cœur des stratégies syndicales

Le fonctionnement et le rôle de ces deux organisations nous a permis de saisir dans quel contexte s'inscrit l'action syndicale de RUB et de la CGIL de Pavie. C'est pourquoi nous allons maintenant déplacer la focale de l'analyse sur deux acteurs clefs choisis en raison de leur rôle au sein de Riders Union Bologne et de la FILT-CGIL de Pavie : le premier est l'un des *leaders* et porte-parole de RUB et le deuxième est un jeune permanent syndical à l'origine des pratiques de syndicalisation des livreurs de Pavie.

Comme pour les livreurs, dans le tableau 2 nous présentons le profil et la trajectoire professionnelle et militante de Roberto et Mario.

**Tableau 2. Profils de deux militants emblématiques
de RUB et de la CGIL**

	Origine et âge	Diplôme et famille	Travail	Rapport au syndicat/ Sphère militante
Roberto (RUB)	36 ans, originaire des Abruzzes	Licence en science politique, master et doctorat en sociologie à Bologne. Ses parents, qui « n'ont pas pu étudier », ne sont pas politisés et il ne parle jamais politique avec eux.	Chercheur précaire	Il a milité pendant ses études. Il est l'un des porte-parole du collectif.
Mario (FILT-CGIL)	28 ans, né en Sicile	Master en sociologie à l'Université de Bologne.	Permanent CGIL	Au lycée, il milite dans un syndicat étudiant proche de la CGIL jusqu'à occuper un poste au niveau national qu'il quitte pour s'inscrire à l'Université de Bologne (à 23 ans). À 27 ans, il obtient son master et rejoint la FILT-CGIL de Pavie comme permanent au sein de la Bourse du travail (niveau départemental) et ensuite comme responsable régional à Milan au moment de notre entretien.

L'analyse des trajectoires met en lumière plusieurs similitudes entre les deux profils. On observe des trajectoires marquées par des études en sciences sociales relativement longues (master pour l'un et doctorat pour l'autre), le fait d'avoir beaucoup milité auparavant et de n'avoir jamais travaillé en dehors de la sphère militante ou de la recherche. On retrouve ici des caractéristiques déjà observées lors de notre thèse sur le secteur du nettoyage où le *leader* syndical qui représentait, pour la CGIL, les travailleurs du nettoyage (des femmes souvent racisées) était un homme, fortement diplômé, blanc et n'ayant jamais travaillé dans le secteur (Nizzoli, 2015)¹³.

Amené à parler de son statut de militant chercheur, Roberto affirme :

« Je ne suis pas un livreur, mais un chercheur connu en ville pour mes recherches sur des thématiques similaires. (...) Il faut avoir en tête qu'ici [RUB], on se définit comme une coalition urbaine : on n'est pas composé exclusivement de travailleurs, mais de "solidaires", d'étudiants, etc. (...). J'ai déjà fait des recherches sur des thématiques proches, j'ai écrit un livre (...), je m'étais déjà occupé de formes de précarité... c'est vraiment mon

13. Ce qui constitue une différence intéressante par rapport au contexte français où les syndicalistes de terrain sont issus du secteur concerné.

parcours de recherche global. Sur ces bases-là, j'ai été interpellé par un groupe de gars (...) car au début c'était surtout des jeunes, étudiants, italiens, des gens que je connaissais. »

La trajectoire de Mario est celle d'un syndicaliste professionnel dont la carrière est marquée par une ascension très rapide au sein du syndicalisme institutionnel de la plus grande confédération italienne, la CGIL :

« J'ai été à Rome à l'exécutif national du syndicat des étudiants, du coup j'avais un bon réseau (...). Avant de partir [pour s'inscrire à l'Université], j'avais demandé que, s'ils me proposent quelque chose au sein du syndicat [CGIL], ce soit un truc lié à une activité sur le terrain, dans une fédération précise. Je voulais faire une expérience en lien avec la représentation du vrai monde du travail, pas un truc académique à Rome pour ainsi dire... du coup, mon "appel aux armes", que j'ai accepté en 2017, est lié à ce choix-là¹⁴. »

Les pratiques de RUB ont déjà fait l'objet d'un précédent article où nous avons analysé la manière dont la médiatisation de la lutte lui avait permis de jouer un rôle important dans la négociation de la Charte de Bologne, tout en s'imposant en tant qu'acteur incontournable de la représentation des livreurs à deux-roues au niveau national (Nizzoli, 2021). Nous souhaitons ici nous pencher sur un autre élément caractéristique de la stratégie de RUB : la construction d'un symbole. En effet, l'une des stratégies de RUB consiste à considérer, et faire considérer, le travailleur de plateforme comme l'emblème du travailleur privé de droits (d'où le choix du slogan « Pas pour nous, mais pour tout le monde ! »). Ainsi, alors qu'il critique l'approche des journalistes qui font du spectacle en mettant en scène la souffrance des livreurs, Roberto affirme :

« [On sait que] tout s'inscrit dans cette volonté. D'ailleurs, on citait souvent le livre de Boltanski sur le spectacle de la douleur : on comprend que ce sont là les règles du jeu, c'est comme ça que ça marche et c'est d'ailleurs en étant conscient de tout cela qu'on les a utilisées nous aussi. (...) On ne voulait pas arriver à ça [faire comme les journalistes], mais l'idée était que nous devions manier de manière consciente le passage de la mobilisation au scandale... c'est quelque chose qui a été construit, ça n'a pas été le fruit du hasard. C'est un vrai travail : sur le langage choisi pour faire les posts [sur les réseaux sociaux], par exemple, il y avait des échanges derrière, surtout au début, il y avait toujours une composante émotionnelle. »

Une stratégie réfléchie et mise en œuvre par des militants intellectuels – pour Roberto, leur rôle est « d'apporter les instruments cognitifs pour la reconnaissance de l'exploitation » –, qui a toutefois des limites lorsqu'il s'agit d'atteindre concrètement les travailleurs. Roberto reconnaît les limites

14. Entretien de l'autrice avec Mario, 21 octobre 2019, Milan.

d'une telle stratégie : « Il y a aussi des effets négatifs [dans le fait de faire levier sur la figure emblématique du travailleur sans droits] : la durée dans le temps est réduite ; en fin de compte tu te retrouves emporté malgré toi par la narration de la douleur et tu n'arrives plus à avancer ! »

Si jouer sur le facteur symbolique et sur la médiatisation de quelques conflits est une des clefs du succès de ce collectif, il demeure pour ces militants difficile d'atteindre les livreurs les plus en bas de l'échelle, à l'image des travailleurs immigrés. L'ensemble des militants interviewés reconnaît avoir rencontré des difficultés dans le processus de « construction de la grève » lorsqu'ils ont commencé à avoir affaire aux travailleurs immigrés. Ainsi, si des efforts ont été accomplis (tracts et réunions en anglais) pour organiser ces travailleurs, la tâche s'est avérée plus compliquée que prévu « en raison du fort *turn-over* », mais aussi des pratiques de lutte propres à certaines communautés d'immigrés et jugées trop radicales par les militants RUB (par exemple le fait de trouser les pneumatiques des vélos des livreurs non grévistes).

Nous n'avons aucun élément pour vérifier si le *turn-over* des travailleurs immigrés est plus important que celui des Italiens. L'hypothèse que nous faisons ici, c'est que les difficultés rencontrées dans la relation avec les travailleurs immigrés sont dues en partie au décalage dans les expériences que ces deux groupes d'acteurs font au sein des rapports sociaux de classe et de race. En effet, au décalage dans la position occupée au sein des rapports sociaux de classe par les militants RUB et les travailleurs italiens et blancs s'ajoute le décalage dans la position occupée au sein des rapports sociaux de race. Autrement dit, il est plus compliqué pour ces jeunes militants blancs italiens fortement diplômés de tisser des liens de proximité avec des immigrés ayant connu l'exploitation au travail nourrie par le racisme systémique. L'activité de cadrage¹⁵ qui caractérise les stratégies des militants de RUB (Benford *et al.*, 2012) est ici mise à mal et en quelque sorte limitée par la distance sociale dans l'expérience que les uns et les autres font de leur position dans les rapports sociaux.

Les stratégies pour interpeller les livreurs à deux-roues sont très différentes dans le deuxième cas de notre étude. Ainsi, à la FILT-CGIL de Pavie, on observe des pratiques plus tournées vers la prestation de services.

Fédération historique des cheminots, la FILT de Pavie compte, au moment de l'enquête, 1 800 adhérents dont une vingtaine sont des livreurs à deux-roues. Alors que la catégorie de travailleurs représentée historiquement par la FILT est celle des cheminots, aujourd'hui la composante

15. Le concept de cadrage, employé par la sociologie des mouvements sociaux, qui s'inspire du concept de « cadre » de Goffman, permet de faire référence au travail de construction de sens essentiel au processus de mobilisation. Il désigne le travail qui consiste à produire et à définir le sens des idées destinées à mobiliser un groupe.

majoritaire est celle des travailleurs de la logistique (un secteur très important dans ce département d'Italie septentrionale). Au niveau départemental, cette fédération compte quatre permanents : un s'occupe des cheminots alors que les autres (deux hommes italiens et une femme roumaine) gèrent tout ce qui a trait au secteur de la logistique. Dans cette configuration, Mario, qui est resté très peu de temps à Pavie et qui est aujourd'hui responsable régional, a impulsé une activité de syndicalisation originale proche de l'*organizing*¹⁶ (Béroud, 2009 ; Nizzoli, 2017) :

« Une des premières choses que j'ai faites lorsque je suis arrivé, au bout d'environ un mois, j'ai essayé de partager une réflexion avec la commission exécutive¹⁷... Cette réflexion était : on doit essayer de comprendre les conditions de ces travailleurs, essayer de comprendre ce phénomène [ce qui relève des dynamiques propres aux plateformes] et essayer de les impliquer dans un parcours de première syndicalisation. La commission exécutive a déplacé son raisonnement, mais on devait inventer un instrument [nouveau] car les tractages ne suffisaient pas (...). La question était : comment on pénètre ce secteur ? Et à cette question, on a répondu : "On va bosser nous aussi pour la plateforme". »

C'est ainsi que Mario s'inscrit sur une petite plateforme italienne de livraison de repas et commence à côtoyer des livreurs. Il essaie de rencontrer un certain nombre d'entre eux en leur proposant de se rencontrer en dehors des horaires de travail : « "Ça vous dit de nous aider ?" Et à partir de là nous avons commencé à créer les premiers groupes informels... on se voyait pour boire une bière, pour échanger, essayer de réfléchir ensemble. »

À la suite de ces rencontres, les premiers livreurs commencent à se rendre à la Bourse du Travail où des syndicalistes leurs offrent des services en lien avec leur statut d'autoentrepreneur.

« Nous [la CGIL], on pense que dans cette phase de notre bataille, nous avons besoin d'accompagner ces travailleurs dans leur vie. Et ceci suppose aussi de les aider sur le plan des conditions matérielles. Et leur condition matérielle, en ce moment, est d'arriver à manger à leur faim, il faut qu'ils aient des services. Et les services dont ils ont besoin, en ce moment, ce sont : "Une voiture m'a roulé dessus, qu'est-ce que je dois faire ? Donne-moi un coup de main avec l'assurance" ; "Je dois créer mon statut d'auto-entrepreneur, quel est le régime le plus avantageux pour moi ?" ; "Qui peut gérer mes factures ? Je ne veux pas dépenser 700 euros par an en expert-comptable"¹⁸. »

16. L'*organizing* est l'une des stratégies de renouveau du syndicalisme les plus médiatisées. Par cette stratégie, on vise à contrer le déclin syndical par le développement des campagnes de syndicalisation visant des catégories de travailleurs spécifiques tels que les immigrés, les femmes ou les jeunes précaires.

17. *Segreteria* de la FILT de Pavie.

18. Entretien de l'autrice avec Mario, *op. cit.*

Son récit fait écho à ceux des livreurs que nous avons rencontrés. À la CGIL, la prestation de services est une pratique complètement assumée et revendiquée. De ce fait, en dépassant le débat entre un syndicalisme de lutte et un syndicalisme de services (Groux, Mouriaux, 1992), ce qui nous paraît intéressant ici est le fait de considérer la prestation de services comme un moyen permettant d'interpeller des travailleurs *a priori* peu intéressés au monde syndical. Mais la réflexion de Mario va plus loin, car il voit dans l'investissement syndical auprès de ces travailleurs, dont la prestation de services semble être la première étape, une occasion pour son organisation syndicale de changer ses pratiques et de s'adapter aux mutations du monde du travail :

« Si toi [syndicaliste], tu comprends les priorités d'aujourd'hui, à savoir que ce petit monde (puisque aujourd'hui il s'agit d'un petit monde avec ses 8000 travailleurs dans tout le pays) ne t'apportera jamais une adhésion syndicale supérieure à 10 euros par an (...), qui a besoin de services de manière constante, qui te dérangera à 23 heures 30 puisque c'est à cette heure-là qu'ils s'arrêtent de travailler et qu'ils ont besoin de te raconter quelque chose... Si toi [syndicaliste], tu ne comprends pas que même si c'est casse-pied de réinterpréter sans cesse ton propre travail de syndicaliste (...) pour t'adapter au monde du travail qui change (...), si tu n'as pas cette sensibilité-là, tu ne le feras pas [l'effort de changer tes pratiques]. »

Pour Mario, une véritable implication de la CGIL dans la syndicalisation du secteur pourrait aboutir, plus tard, à la formation de livreurs en mesure d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'organisation syndicale. Il va même plus loin, lorsqu'il évoque la réflexion qu'il a commencé à partager avec d'autres responsables syndicaux au sujet de la création d'une mutuelle pour les livreurs. Réflexion qui a été abandonnée à la suite de l'ouverture du débat, par le ministre du Travail de l'époque, sur la construction d'un cadre de protection sociale pour les livreurs (Nizzoli, 2021).

« En tant que CGIL, nous avons essayé de réfléchir à une mutuelle qui pourrait remplir ces exigences [de protection sociale pour les livreurs]. C'est évident qu'une mutuelle a besoin de travailleurs qui cotisent à un fond et qui récupéreront de l'argent au moment où ils en ont besoin. Notre réflexion s'inspire des tout débuts du mouvement syndical, en essayant de comprendre si la mutuelle peut être une solution (...). En regardant les mutuelles que nous avons déjà, celle des cheminots par exemple. À la fédération des transports, nous avons des mutuelles historiques qui ont 120 ans d'histoire, on aurait pu raisonner dans ce sens, avec une mutuelle déjà existante qui aurait permis de dédier une partie de son fond, un petit pourcentage, au monde des livreurs. »

Même s'il faut garder à l'esprit que la position de Mario n'est pas représentative de l'ensemble de la CGIL, sa réflexion autour des stratégies

syndicales est essentielle pour la compréhension de ce qui s'est produit à la FILT-CGIL de Pavie, à savoir une expérience inédite de syndicalisation. En effet, même si c'est à l'échelle locale, l'activité de ce syndicaliste a permis d'atteindre des travailleurs éloignés de la sphère syndicale en raison de leur rapport au travail et des caractéristiques du secteur de la livraison de repas ¹⁹.

De plus, s'attarder sur le récit de ce syndicaliste a également permis de déceler un autre élément important lorsqu'on se penche sur l'analyse d'une organisation syndicale historique comme la CGIL : l'impact de la fédération et de sa structure sur les manières de faire syndicalisme et sur les stratégies syndicales. Le fait que les livreurs soient représentés par une fédération historique comme celle des transports a d'importantes répercussions au plan local en termes de moyens, de symbole, mais aussi de réflexion sur les stratégies (par exemple, la question des mutuelles que l'on vient de mentionner).

Conclusion

Au vu des caractéristiques du secteur des plateformes de livraison de repas (atomisation, organisation du travail basée sur les algorithmes, absence de droit syndical, etc.), nombreuses sont les entraves à la syndicalisation et à l'action collective (Bérout, Bouffartigue, 2009). Toutefois, en Italie, des mobilisations de livreurs à deux-roues ont eu lieu (Tassinari, Maccarrone, 2017), ainsi que des tentatives de syndicalisation de la part des organisations syndicales plus traditionnelles. Pour saisir les phénomènes d'engagement militant et de syndicalisation, l'approche mobilisée a conduit à dévoiler les rapports au travail des travailleurs, étape préalable à toute analyse de la relation que les livreurs à deux-roues entretiennent avec la sphère syndicale ou militante. Un rapport au travail que nous avons montré être fortement dépendant de la trajectoire des travailleurs, du comportement des plateformes en matière de rémunération, mais aussi du contexte sociétal dans lequel le travailleur évolue. L'intériorisation de la précarité est alors apparue comme une caractéristique essentielle à prendre en compte. Des rapports au travail fortement hétérogènes qui nous invitent à être très prudent lorsqu'on parle de « livreurs à deux-roues » comme d'une catégorie statique ayant des caractéristiques figées.

Une fois éclaircis les différents contenus du rapport au travail, nous nous sommes intéressés aux acteurs syndicaux. Le choix a été fait d'adopter une posture permettant de saisir ce qui se produit au niveau local, un niveau souvent moins investigué, là où la rencontre entre livreurs à deux-roues et syndicalistes a lieu. La richesse des données issues de l'enquête qualitative,

19. Au moment de l'enquête, le syndicat compte une vingtaine d'adhérents parmi les livreurs.

ainsi que le choix d'intégrer à une étude sur le syndicat un collectif qui développe ses actions à l'extérieur de la sphère syndicale traditionnelle, ont dévoilé des résultats originaux sur les ressorts des stratégies syndicales et militantes telles qu'elles se déploient au plan local. Des stratégies basées sur la médiatisation, l'activité de cadrage visant la construction d'une figure emblématique du « travailleur privé de droits », la prestation de services ou encore le fait de s'appuyer sur une fédération syndicale préexistante. Bien qu'elles ne résultent pas d'une véritable volonté de renouveau des pratiques syndicales, puisqu'elles sont le fruit de l'activité de terrain ou de l'engagement personnel de quelques militants ou syndicalistes, elles peuvent contribuer à alimenter le débat sur le renouveau du syndicalisme, tout particulièrement dans des secteurs considérés comme difficiles à syndiquer.

Références bibliographiques

- Abdelnour S., Bernard S. (2018), « Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les régulations : présentation du Corpus », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 13, <https://doi.org/10.4000/nrt.3797>.
- Abdelnour S., Bernard S. (2020), « Faire grève hors du salariat et à distance ? Les pratiques protestataires des chauffeurs de VTC », *Mouvements*, n° 103, n° 3, p. 50-61, <https://doi.org/10.3917/mouv.103.0050>.
- Benford R.D., Snow D.A., Plouchard N.M. (2012), « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, n° 3, p. 217-255, <https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>.
- Béroud S. (2009), « Organiser les inorganisés : des expérimentations syndicales entre renouveau des pratiques et échec de la syndicalisation », *Politix*, vol. 85, n° 1, p. 127-146, <https://doi.org/10.3917/pox.085.0127>.
- Béroud S., Bouffartigue P. (dir.) (2009), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute.
- Culot H., Strowel A., Marique E. (2019), « La régulation des plateformes digitales : propos introductifs », *Revue internationale de droit économique*, t. XXXIII, n° 3, p. 271-274. <https://doi.org/10.3917/ride.333.0271>.
- Dirringer J. (2021), « Le travail de plateforme entre ordre social et marché. Des espaces de régulation en construction », Dossier, « Protection sociale et économie de plateforme », *Droit social*, n° 7-8, juillet-août, p. 580.
- Dressen M. (1999), *De l'amphi à l'établi : les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin.
- Dufresne A. (2021), « La contestation sociale face à l'employeur, invisible derrière l'App : le cas des plateformes de coursier-es », *Savoir/Agir*, vol. 54, n° 4, p. 31-40, <https://doi.org/10.3917/sava.054.0031>.
- Groux G., Mouriaux R. (1992), *La CGT : crises et alternatives*, Paris, Economica.
- Ires (2017), « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », numéro spécial, *Chronique internationale de l'IRES*, n° 160, décembre, <https://bit.ly/3FrkAmm>.
- Jan A. (2018), « Livrer à vélo... en attendant mieux », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 13, <https://doi.org/10.4000/nrt.3803>.
- Lebas C. (2019), « Carrière d'auto-entrepreneur et rapports (critiques) au travail : comment les coursiers à vélo font émerger des contestations », *La Revue de l'IRES*, n° 99, p. 37-61, <https://bit.ly/388DxOA>.
- Mias A. (2018), « "J'étais hyper-endetté, il fallait que je bosse". Nathan, fonctionnaire... et livreur à vélo », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 13, <https://doi.org/10.4000/nrt.4206>.
- Nizzoli C. (2015), *C'est du propre ! Syndicalisme et travailleurs du « bas de l'échelle » (Marseille et Bologne)*, Paris, Puf.
- Nizzoli C. (2017), « Italie : du renouveau syndical sans stratégie ? », n° spécial, « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 160, décembre, p. 130-142, <https://goo.gl/5rpdRK>.
- Nizzoli C. (2021), « Italie : le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 173, mars, p. 63-74, <https://bit.ly/3M0aL10>.

- Pignoni M.-T. (2005), « Italie : le travail atypique entre autonomie et subordination, nouvel enjeu de la représentation syndicale », numéro spécial, « Précarisation de l'emploi et représentation syndicale », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 97, novembre, p. 84-96, <https://goo.gl/rkGG8v>.
- Pinto V. (2014), *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, Puf, <https://www.cairn.info/a-l-ecole-du-salariat--9782130595410.htm>.
- Pinto V., Cartron D., Burnod G. (2000), « Étudiants en fast-food : Les usages sociaux d'un "petit boulot" », *Travail et Emploi*, n° 83, p. 137-156, <https://bit.ly/3Pav4L6>.
- Tassinari A., Maccarrone V. (2017), « The mobilisation of gig economy couriers in Italy: Some lessons for the trade union movement », *Transfer*, vol. 23, n° 3, p. 353-357, <https://doi.org/10.1177/1024258917713846>.
- Tassinari A., Maccarrone V. (2018), « Le mobilitazioni dei fattorini della gig economy in Italia: Forme organizzative e implicazioni per la rappresentanza », *Quaderni Di Rassegna Sindacale*, n° 2, p. 75-90.
- Tassinari A., Maccarrone V. (2020), « Riders on the storm: Workplace solidarity among gig economy couriers in Italy and the UK », *Work, Employment and Society*, vol. 34, n° 1, p. 35-54, <https://doi.org/10.1177/0950017019862954>.